

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

Xe ANNÉE

MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1893

No 5

RÉDACTEUR EN CHEF : LE DR J.-I. DESROCHES.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : LE DR L.-E. FORTIER.

SIÈGE DE L'ADMINISTRATION : 25, RUE SAINTE-THERÈSE.

BOITE 2027, BUREAU DE POSTE.

BULLETIN MENSUEL

Les étuves à désinfection

Nous avons dit dans notre dernier bulletin, que la ville de Montréal a fait l'essai d'une étuve à désinfection construite par M. Davis et que cette expérience avait été jugée satisfaisante.

Que l'on nous permette aujourd'hui de mettre sous les yeux de nos lecteurs les qualités que doit posséder une bonne étuve à désinfection.

En 1885, l'administration sanitaire de la ville de Paris, avait chargé MM. les Docteurs Gariel et Grancher de faire un rapport sur les différentes sortes d'étuves que l'on cherchait à faire adopter.

Ces messieurs ont constaté que pour produire la destruction complète de tous les germes :

1. La température d'une étuve doit pouvoir être élevée à une température de 110 degrés centigrade ;

2. Que cette chaleur doit être humide ;

3. Que l'étuve doit être à vapeur sous pression ;

4. L'appareil doit être disposé de manière à ce que l'on puisse en changer l'air plusieurs fois pendant la désinfection.

Les raisons de ces règles sont les suivantes :

1. Il y a certains microbes infectieux qui résistent à toutes les températures inférieures à 110 degrés : telles sont la bactérie charbonneuse, les spores du charbon, etc ;

2. L'air doit être humide, parce que certains microbes résistent infiniment à l'air sec et demandent des températures difficiles à atteindre. — Une autre raison c'est que l'air sec ne donne pas une répartition égale de la chaleur ; il se loge entre les objets et forme une couche presque impénétrable, l'intérieur des objets ne peut atteindre la température de l'extérieur.